

Volume 15 Numéro 6

17 juin 2004

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Aux personnes intéressées par l'entrée en vigueur du règlement numéro 2003-81 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-56.

Avis public est donné de ce qui suit :

Suite à la délivrance du certificat de conformité par la MRC des Laurentides le 26 février 2004, le règlement numéro 2003-81 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-56 est entré en vigueur.

Ce règlement contient des dispositions qui régissent l'entreposage en cour avant dans la zone Ce-120, autorisent les habitations de trois et de quatre logements dans la zone Ra-126 et autorisent les tours de transmission des communications dans la zone Va-45.

Ce règlement peut être consulté à l'hôtel de ville au 1, rue du Pont, du lundi au vendredi, aux heures régulières de bureau.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIEN

À ceux et celles qui promènent leur chien sur le territoire de la Municipalité, veuillez vous assurer, pour la propreté de notre village, de ramasser les besoins de celui-ci si nécessaire.

Ce n'est pas agréable pour personnes de marcher dans les excréments de chiens.

Soyons sensibilisés...

FÊTE NATIONALE

En dépit des sommes disponibles pour l'organisation de la fête et de l'intérêt non manifesté, il n'y aura pas de fête nationale organisée cette année à Labelle.

ÉLECTIONS FÉDÉRALES DU 28 JUIN 2004

Prenez note que les services municipaux fermeront spécialement leurs portes à 16 h le lundi 28 juin 2004 pour permettre au personnel d'aller voter, conformément à la Loi.

PISCINES

Avec le beau temps qui arrive, il est de plus en plus tentant de se procurer une piscine pour se rafraîchir. Nous vous rappelons qu'un certificat d'autorisation est nécessaire pour son implantation et ce, même pour les piscines gonflables. L'émission de ce certificat a surtout pour but d'assurer la sécurité de l'aménagement relié à votre piscine. Nous vous invitons donc à vous renseigner à la Municipalité afin de connaître les normes et pour prendre le certificat requis avant d'aménager votre nouvelle piscine.

Passez un bel été!!!

CONGÉS DE LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC ET DU CANADA

Les services municipaux, dont l'hôtel de ville, les travaux publics ainsi que la bibliothèque **seront fermés le jeudi 24 juin ainsi que le vendredi 2 juillet 2004.**

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Le conseil municipal a adopté le **projet de règlement numéro 2004-88 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-56** afin d'abroger l'article 10.1.4 concernant les marges de recul des emplacements donnant sur le parc régional linéaire.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 21 juin prochain, à 16 h 30 à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 1, rue du Pont, afin de présenter ce projet de règlement. Vous pouvez également consulter le projet de règlement à l'hôtel de ville aux heures régulières de bureau.

SERVICE DES LOISIRS

CAMP DE JOUR

Seulement quelques places disponibles pour le camp de jour de cet été à Labelle.

Plusieurs activités et sorties, tel que : La Ronde, Zoo de Granby, etc...

Dépêchez-vous!

COMITÉ DU 125^e ANNIVERSAIRE

Si vous désirez vous impliquer dans les festivités et la programmation des événements du 125^e anniversaire de votre village, je suis à la recherche de bénévoles pour la mise sur pied d'un comité.

TOURNOI DE BALLE DONNÉE MIXTE

Nous vous invitons les 25, 26 et 27 juin prochains à venir encourager les équipes de balle donnée qui s'affronteront dans le but d'amasser des fonds pour le comité des loisirs et la Maison de jeunes de votre municipalité.

MAISON DES JEUNES

La Maison des jeunes ferme ses portes le 19 juin prochain pour la saison estivale. Les jeunes tiennent à remercier les donateurs de réfrigérateurs messieurs Michael Henstridge et Renaud Davis. Merci aussi à madame Beverly du lac Labelle qui a tenté de nous faire don de son réfrigérateur.

Félicitation à Frédéric Boudrias pour avoir remporté le concours de Logo. Frédéric s'est mérité un prix de 50 \$.

Un gros merci à tous les jeunes qui participent à la Maison de jeunes et qui contribuent à en faire un milieu de vie extraordinaire. À l'automne prochain! Marie-Rachel

Pour information : Marie-Rachel Charlebois 686-2144, poste 235

ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE (RIDR) Tri à la source

Veillez prendre note qu'à compter de maintenant, les matériaux secs (bois, bardeaux, ciment, branches, feuilles et pneus) livrés au site par les petites camionnettes, avec ou sans remorque, les camions 6 roues et 10 roues, devront être disposés directement à notre site de dépôt de matériaux secs situé au 400, route 117 Sud à Marchand.

Afin de faciliter le travail de votre chauffeur ainsi que de nos préposés aux matériaux secs, nous vous demandons de trier à l'avance vos matériaux secs, sinon votre camion sera refusé à l'entrée du site et vous devrez disposer de ces matériaux secs à un autre site.

Ceci bien entendu, afin de préserver notre environnement et d'atteindre les objectifs de récupération fixés par le ministre de l'Environnement.

Nous vous remercions de votre collaboration.

La Régie

NOURRI SOURCE HALTE-ALLAITEMENT

Avis aux femmes enceintes et/ou aux jeunes mamans désirant de l'information et du support.

Venez vous joindre à nous le mardi 20 juillet 2004 au CLSC de Labelle de 9 h 30 à 11 h 30. Le thème sera « Les premiers soins et la pharmacie verte et traditionnelle de bébé ».

Pour information : Christine Saindon au 686-3343.

COMPTOIR D'ENTRAIDE DE LABELLE

Friperie Abeille (127, rue du Collège)

Venez faire un tour! Grande vente à la friperie. Du 2 pour 1 sur les vêtements seulement.

Pour information : Aline Saindon au 686-1878



LA COLLECTE SÉLECTIVE... UNE HABITUDE DE GRANDE VALEUR!

S.V.P. Mettre vos bacs au chemin, les poignées (roues) vers le chemin, la veille de la collecte.

Quelques résidents mettent des ordures dans le bac vert. Cette pratique cause de nombreux inconvénients aux trieurs(euses). S.V.P. par respect pour eux, LES ORDURES DANS LE BAC NOIR. Merci!

*Du 21 juin au 11 septembre 2004

Les bacs noirs seront ramassés toutes les semaines.

Les bacs verts seront toujours ramassés aux deux semaines.

Collecte des deux bacs, vert et noir
LE MÊME JOUR



LES MUNICIPALITÉS DESSERVIES DANS LA SEMAINE VERTE SONT:

LUNDI

LA MINERVE SECTEUR: le chemin des Pionniers et ses embranchements, incluant le chemin des 43; le chemin Gougeon et ses embranchements; le chemin Vetter et ses embranchements; le chemin des Grandes-Côtes et ses embranchements; la montée Charrette et ses embranchements; le chemin Despres et ses embranchements incluant Minerve sur le Lac; le chemin des Fondateurs et ses embranchements à partir des 4 coins vers le lac Desert.

MARDI

LA MINERVE SECTEUR: le chemin de La Minerve et ses embranchements; le chemin Lac-a-la-Truite et ses embranchements; le chemin des Fondateurs à partir des 4 coins vers le Lac-a-la-Truite incluant la presqu'île Chapleau.

LABELLE: secteur Lac Labelle.

MERCREDI

LA MACAZA AU COMPLET, incluant les secteurs Lac Chaud, Lac Macaza, Lac Cache et chemin Francisco.

JEUDI

MARCHAND, au complet, excluant les secteurs desservis le vendredi.

VENDREDI

L'ANNONCIATION, plus à MARCHAND, la route 117 et ses embranchements du Chemin Mullen au chemin du site, le chemin de la Macaza, des Rapides, rue des Ulys et leurs embranchements.

LES MUNICIPALITÉS DESSERVIES DANS LA SEMAINE BLANCHE SONT:

LUNDI

SAINTE-VÉRONIQUE ET LAC-SAGUAY au complet

MARDI

NOMININGUE, EXTÉRIEUR DU VILLAGE incluant: Chemin des Buses, Chapleau, Ste-Anne, des Geals bleus, Chemin Tour-du-Lac vers Ste-Veronique, Lac Ste-Marie et Petit-Nominingue, Secteur de Route 117, rue des Épinettes etc.

MERCREDI

NOMININGUE VILLAGE, incluant: Secteurs chemin des Faucons, chemin des Hêtres, Tour-du-Lac vers L'Annonciation.

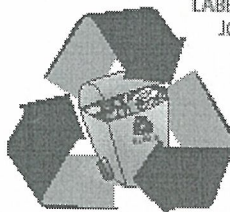
JEUDI

LA CONCEPTION ET L'ASCENSION AU COMPLET

VENDREDI

LABELLE VILLAGE, incluant la rue du Camping, chemin de La Macaza, domaine Belle Pente, Route 117 et ses embranchements de Marchand à La Conception.

LABELLE EXTÉRIEUR DU VILLAGE, Lac Joy, Lac Gervais, chemin du Moulin jusqu'à La Conception. (Excluant secteur de Lac Labelle.)



JUIN 2004						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

JUILLET 2004						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AOÛT 2004						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

POUR OBTENIR UN DÉPLIANT COMPLET SUR L'HORAIRE DE LA COLLECTE, PRÉSENTEZ-VOUS À L'HÔTEL DE VILLE.